

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-092**

L'an deux mil vingt-deux, le 21 juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, M. ETCHETO (à partir de 18h57), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE (jusqu'à 22h30 et à partir de 23h00), M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

M. AGUERRE à Mme BISAUTA, Mme BRAU-BOIRIE à Mme LOUPIEN-SUARES, M. ALLEMAN à Mme LAUQUÉ, Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBÉ, Mme DUPREUILH à Mme LIOUSSE, M. ETCHETO à Mme BROCARD (jusqu'à 18h57), M. ABADIE à Mme HERRERA LANDA (de 22h30 à 23h00)

**Absent(s) :**

Mme BENSOUSSAN

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. ETCHEGARAY,*

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** – Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibération du Conseil municipal du 10 juillet 2020.

1. 28 avril 2022 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) – Versement de la cotisation annuelle d'un montant de 3 172 € pour 2022.
2. 2 mai 2022 – Appel interjeté auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux par la SARL les Hauts de Beyris à l'encontre du jugement du 26 novembre 2021 par lequel le tribunal administratif de Pau a rejeté la demande d'annulation de l'arrêté du 30 octobre 2018 portant refus de permis de construire modificatif sur un immeuble situé 54, 56 et 58 avenue du docteur Bernard Gaudeul – Défense des intérêts de la Ville confiée à Maître Dominique Wattine (Bayonne).
3. 2 mai 2022 – Fourniture de vaches pour les fêtes de Bayonne 2022 – Société : SARL Les Ganaderias réunies – Montant : 7 000 € HT.
4. 3 mai 2022 – Fêtes de Bayonne – Vente de Pass fêtes aux bungalows caisses – Société : BYBLOS GROUP – Montant : 83 348,48 € HT – Durée : un an reconduit tacitement une fois, soit deux ans maximum.
5. 4 mai 2022 – Location, montage et démontage de chalets dans le cadre des manifestations de Noël 2022-2023-2024 – Société : Chalet'XPO – Montant : 54 960 € HT – Accord-cadre à bons de commande affecté d'un montant maximum de 71 000 € HT – Durée : un an renouvelable par tacite reconduction deux fois, soit trois ans maximum.
6. 4 mai 2022 – Attribution de deux emplacements nus saisonniers sur le domaine public communal - Années 2022 et 2023 – Esplanade de l'Echauguette : Mme Sabrina Lanusse « LE GROS VENTRE » – Quai Pedros : M. Luc Terrieux « KULUNKA » - Signature des conventions d'occupation du domaine public correspondantes.
7. 6 mai 2022 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Animation culturelle » - Organisation d'une conférence chantée le 10 mai 2022 – Convention avec Mme Colette Larraburu – Montant total : 476,64 € nets de TVA (manifestation : 276,64 € et forfait repas : 200 €).
8. 6 mai 2022 – Maintenance du système d'information de la Médiathèque de Bayonne – Société : MOBYDOC – Montant : 10 064,12 € HT – Durée : un an – Reconduction tacite trois fois, soit quatre ans maximum.
9. 10 mai 2022 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Programmation culturelle de la Médiathèque » - Organisation d'une conférence musicale le 19 mai 2022 – Convention avec l'association Compagnie Pulcinella – Montant total : 373,15 € nets de TVA (Manifestation : 348,15 € TTC et forfait repas : 25 € nets de TVA).
10. 12 mai 2022 – Fêtes de Bayonne – Installation d'un village gourmand sur l'esplanade Roland Barthes – Années 2022, 2023 et 2024 – Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Confédération paysanne Pays basque – ELB.
11. 12 mai 2022 – Convention d'occupation précaire d'un local à vocation commerciale situé 16 rue de la Salie avec M. Lionel Vaslin, entrepreneur individuel – Vente au détail de vêtements de la marque ARMORLUX principalement – Durée : du 16 mai

2022 au 31 octobre 2022 (prolongation possible jusqu'au 31 décembre 2022) –  
Redevance mensuelle : 700 € TTC.

12. 12 mai 2022 – Recours contre le refus de permis de construire n° 064 102 19 B0057 délivré à la SCCV Bel Horizon – Construction d'un ensemble résidentiel au 2, 4 et 6 rue Estixu Robles-Aranguiz – La Ville assurera elle-même sa défense.
13. 17 mai 2022 – Ligne de trésorerie 2022 – Crédit Mutuel Midi-Atlantique – Montant : 500 000 € - Durée : 364 jours – Mise en place : 2 juin 2022 – Taux applicable : Euribor 3 mois moyenné + marge 0,29% - Périodicité : mensuelle – Commission : 0,1 %, soit 500 €.
14. 17 mai 2022 – Création du parcours sportif « Caradoc » - Demande de financement auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre des équipements sportifs de proximité :

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Signalétique	16 655	ANS (80 %)	44 200
Aire de fitness	38 595	Commune de Bayonne	11 050
<b>Total</b>	<b>55 250</b>	<b>Total</b>	<b>55 250</b>

15. 19 mai 2022 – Concert du Chœur de l'Armée française dans le cadre des « Dimanches en Musique » – Variation du plein tarif (fixé par délibération du 14 octobre 2021) – Fixation du prix du plein tarif à 22 € pour les groupes constitués d'un minimum de quatre personnes, au lieu de 25 €.
16. 25 mai 2022 – Enlèvement de la végétation sur les remparts à Bayonne – Années 2022–2023 – Société : RIVAS – Montant : 56 100 € HT – Accord-cadre à bons de commande – Période initiale de un an reconductible une fois pour une durée identique – Montant maximum pour chaque période : 60 000 € HT.
17. 25 mai 2022 – Avenant n°1 au marché n°21109 – Parcours découverte – Les sens de Bayonne – Marché de fabrication, fourniture et pose d'une gamme de signalétique urbaine – Les prix nouveaux suivants concernant les mises au point de premières séries sont intégrées au contrat :
  - plaque directionnelle triple – Mise au point 1<sup>er</sup> de série ..... 205,00 € HT
  - Super plaque 3 – Mise au point 1<sup>er</sup> de série ..... 729,00 € HT
  - Super pupitre 3 – Mise au point 1<sup>er</sup> de série ..... 1 888,00 € HT
  - Super borne 3 – Mise au point 1<sup>er</sup> de série ..... 2 032,00 € HT

Ces prix nouveaux n'entraînent pas d'augmentation du montant maximum de l'accord-cadre.
18. 30 mai 2022- Sonorisation de sécurité pour les Fêtes de Bayonne 2022 – Société : SARL Barnetche Jean ETS – Montant : 35 880 € HT.
19. 30 mai 2022 – Location de l'exposition « Baie de Biscaye, les trésors du Gouf de Capbreton – Lilian Haristoy » présenté par le Muséum d'Histoire naturelle, à la plaine d'Ansot – Signature d'un contrat avec le CPIE Littoral basque – Montant : 200 € TTC – Durée : du 5 juillet 2022 au 28 août 2022.

20. 31 mai 2022 – Revalorisation des tarifs des services proposés par Génération seniors – Les tarifs normaux applicables aux résidents bayonnais augmentent selon les prestations dans une fourchette comprise entre 7,14 % et 12,50 % - Ceux applicables aux non-résidents bayonnais augmentent dans une fourchette comprise entre 14,29 % et 15 % - Aucune augmentation pour les tarifs réduits ouverts aux résidents bayonnais titulaires de la carte declic - Application de cette nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.
21. 1<sup>er</sup> juin 2022 – Revalorisation des redevances d’occupation du domaine public et de prestations pour les animations de Noël 2022 – Ajustement de + 5 % pour l’intégralité des redevances (chalets et chapiteaux fournis par la Ville et par le demandeur, participations aux fluides et au nettoyage).
22. 2 juin 2022 – Exercice du droit de préemption urbain – Déclaration d’intention d’aliéner n° 064 102 22 B 0110 – Maison d’habitation cadastrée section BH n° 459 située 22bis rue du Général Bourbaki – Propriétaires : M. Raphaël LORET et Mme Aurélie ITURRIA – Avis d’évaluation domaniale de la DGFP du 19 mai 2022 : 680 000 € – Acceptation du prix de vente indiqué dans la DIA : 705 000 € (dont 10 000 € de mobilier) – Projet urbain d’ensemble dans le prolongement des aménagements prévus sur les parcelles voisines BH n° 41 et BH n° 540, objet également d’une préemption en cours.
23. 2 juin 2022 – Location, montage et démontage de crash barrières et de tribunes pour les fêtes de Bayonne – La « SARL BROCA EVENEMENTS » se substitue à l’entreprise individuelle Cédric BROCA « BROCA EVENEMENTS » :
  - Avenant n°1 au marché n° 19125 Lot 1 : Crash barrières.
  - Avenant n°1 au marché n° 19126 Lot 2 : Tribunes Place Paul Bert.
24. 2 juin 2022 – Marché subséquent n°4 à l’accord-cadre n°19ACEVE02-B - Structures événementielles – Lot 2 « Location, montage et démontage de structures événementielles telles que les chapiteaux lors de diverses manifestations » - Société : LOC-EXPO FRANCE – Montant : 36 035,60 € HT – Accord-cadre à bons de commande affecté d’un montant maximum de 50 000 € HT – Durée : neuf semaines à compter de la notification.
25. 2 juin 2022 – Accord-cadre de travaux de VRD n° 21ACDIEP01 – Travaux de création de piste cyclable sur l’avenue du 14 avril 1814 entre le giratoire de Hargous et le carrefour Matras – Marché subséquent n° 3 – Société : COLAS ETABLISSEMENT COTE BASQUE – Montant : 219 765,57 € HT – Durée : six semaines (hors période de préparation).
26. 2 juin 2022 – Tenue des points de distribution et de prévente des Pass’Fêtes – Société : BYBLOS SHINE – Montant : 37 255,68 € HT – Accord-cadre à bons de commande affecté d’un montant maximum de 35 000,00 € HT – Durée : trois semaines et demie.
27. 2 juin 2022 – Réfection du sol sportif de l’aire de jeux du gymnase Robert Caillou – Société : ART DAN – Montant : 94 746,93 € HT – Durée : neuf semaines.
28. 2 juin 2022 – Musée Bonnat-Helleu – Exposition Léon Bonnat au Musée basque et de l’histoire de Bayonne – Emballage, transport et installation d’œuvres d’art – Société BOVIS – Montant : 25 173 € HT (tranche ferme : 19 882 € HT et tranche optionnelle à bons de commande : 5 291 € HT).

29. 2 juin 2022 – Avenant n°1 à l'accord-cadre à marchés subséquents n°19ACEVE07 – Location, montage et démontage de matériel scénique pour diverses manifestations – La « SARL BROCA EVENEMENTS » se substitue à l'entreprise individuelle Cédric BROCA « BROCA EVENEMENTS » – Pas d'augmentation du montant de l'accord-cadre à bons de commande avec montant maximum.
30. 3 juin 2022 – Avenant n°1 au marché n°22041 – Chantier des collections – Volet restauration-conservation – Restauration des peintures et de leur cadre – Lot 3 : Peintures sur toile et leur cadre, œuvres de Léon Bonnat (1833-1922) – Prestation supplémentaire : restauration du cadre bois de la peinture « la lutte de Jacob » – Montant de la plus-value : + 3 077 € HT – Soit + 9,76 % du marché initial.
31. 8 juin 2022 – Plaine de sports et de loisirs de la Floride – Pôle rugby amateur – Construction d'une salle de convivialité et locaux annexes :
- Avenant n°1 au marché n° 21070 – Lot 1 : gros œuvre, fondations – Société : Oyamburu – Travaux modificatifs en plus et moins-value – Montant de la plus-value : + 20 087,77 € HT, soit + 6,39 % du marché initial – Montant du marché porté à 334 674,44 € HT,
  - Avenant n°1 au marché n° 21072 – Lot 3 : Menuiseries extérieures – Société : Miroiterie du Gave – Travaux modificatifs en plus et moins-value – Montant de la moins-value : - 1 179,66 € HT, soit - 3,86 % du marché initial – Montant du marché ramené à 29 361,34 € HT,
  - Avenant n°1 au marché n° 21078 – Lot 10 : Electricité – Société : Sudelec Côte Basque – Travaux modificatifs en plus et moins-value – Montant de la plus-value : + 4 960,42 € HT, soit + 14,27 % du marché initial – Montant du marché porté à 39 721,20 € HT.
32. 8 juin 2022 – Spectacle vivant au profit des enfants de la crèche Saint-Esprit à la Salle Albizia – Signature avec Landes Musiques Amplifiées d'un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle Desnomino du 15 juin 2022 et celui à venir en décembre 2022 – Montant : 1 000 € TTC.
33. 8 juin 2022 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Programmation culturelle de la Médiathèque » – Exposition du 16 juin au 27 août 2022 – Convention avec l'association Bayonne face à face.
34. 9 juin 2022 – Réalisation du plan de gestion 2023-2033 de l'espace naturel de la Plaine d'Ansot et des Barthes de l'Urdains – Société : Eliomys – Montant : 63 430 € HT.
35. 9 juin 2022 – Conception-réalisation d'une aire de jeux monumentaux sur le square Simonet – Société : ID VERDE – Montant : 269 962,50 € HT – Durée : six mois.
36. 9 juin 2022 – Programmation musicale des scènes des Fêtes de Bayonne 2022 –
- Lot 1 : DJ de variétés – Carreau des Halles – Groupes retenus : Association Kotxela – Montant : 700 € - Becourt/Bruno Bernard René/DJ Bobkat – Montant : 960 € - Eventlive-Group DJ Mixlive – Montant : 3 240 € ;
  - Lot 2 : Formation de jazz – Place de la République ou square Gambetta – Groupes retenus : Roue libre Katoum-Katoum – Montant : 1 500 € - Alexander Big Band – Montant : 1 000 € - Big Band Côte Basque – Montant : 1 200 € - Herman Family Singers – Montant : 1 200 € - Sein Sax Hirukote – Montant : 950 € - MAAJ –

Montant : 1 400 € - Swing 64 – Montant : 750 € - Swingin' Bayonne – Montant : 900 € ;

- Lot 3 : Formation de bals/variétés, place de la Liberté et place Paul Bert – Groupes retenus : Arpège – Montant : 2 289,49 € - Edentza - Montant : 2 076,50 €

- Heptagone - Montant : 2 000 € - ADN Evénements orchestre ADN - Montant : 1 800 € - Pick Up - Montant : 1 400 €

- Lot 4 : DJ de variétés, place Paul Bert : Groupes retenus : Bublavy/Jean Michel/DJ Jean-Mi - Montant : 1 350 € - Capdecomme Pierre/DJ Peio - Montant : 1 350 €.

37. 13 juin 2022 – Création de deux courts de Padel tennis au Tennis Club des remparts – Autorisation de travaux sur Monuments Historique – Dépôt de la demande d'autorisation réglementaire correspondante.

38. 13 juin 2022 – Fourniture de groupes électrogènes pour le corso des Fêtes de Bayonne 2022 – Société : S.A. LOCADOUR – Montant : 5 721,78 € HT.

39. 13 juin 2022 – Conventions de mandat pour l'encaissement du droit d'accès à un périmètre sécurisé et clôturé à l'occasion des fêtes de Bayonne 2022 avec les principaux offices de tourisme, bar-tabacs, campings proches de Bayonne, centres commerciaux, bureaux de Poste – Rémunération fixée à 5 % du produit total des ventes versée aux sociétés concernées (exception faite des bureaux de Poste fixée à 0,88 € TTC par bracelet distribué – gratuit ou payant).

40. 13 et 15 juin - Restauration des casemates de Mousserolles – Traitement des infiltrations et mise en sécurité :

- Marché 20074 - Avenant n°3 – Lot 1 – Maçonnerie – Travaux d'accompagnement à la réalisation d'un escalier issue de secours – Société : ARREBAT – Montant de la plus-value : + 20 742,20 € HT, soit + 3,37 % du marché initial – Les montants cumulés des avenants 1 et 2 représentent une augmentation de 17,39 % du contrat initial – Montant du marché porté à 723 415,79 € HT ;

- Marché 20100 - Avenant n°1 – Lot 2 – Terrassement – Modifications aux ouvrages béton du bloc sanitaire – Société : DUBOS – Montant de la plus-value : + 6 047,16 € HT, soit + 2,81 % du marché initial – Montant du marché porté à 221 030,76 € HT ;

- Marché 20075 - Avenant n°2 – Lot 3 – Etanchéité – Traitement et renfort d'étanchéité – Société : SPE – Montant de la plus-value : + 1 986,40 € HT, soit + 3,66 % du marché initial – Les montants cumulés des avenants 1 et 2 représentent une augmentation de 23,12 % du contrat initial – Montant du marché porté à 66 870,99 € HT ;

- Marché 20076 - Avenant n°2 – Lot 4 – Serrurerie, métallerie – Prestations supplémentaire – Société : Formadour – Montant de la plus-value : + 3 000,00 € HT, soit + 2,82 % du marché initial – Les montants cumulés des avenants 1 et 2 représentent une augmentation de 4,10 % du contrat initial – Montant du marché porté à 110 626,50 € HT ;

- Marché 20083 - Avenant n°1 – Lot 6 – Plâtrerie – Travaux de rattrapage du niveau du sol dans les sanitaires – Société : Atrium – Montant de la plus-value : + 1 577,60 € HT, soit + 2,42 % du marché initial – Montant du marché porté à 66 669,81 € HT ;

- Marché 20077 - Avenant n°2 – Lot 7 – Electricité – Création d'une ligne téléphonique entre les deux casemates – Société : Etchart Energie – Montant de la plus-value : + 864,14 € HT – Soit + 0,87 % du marché initial – Les montants cumulés des avenants 1 et 2 représentent une augmentation de 6,40 % du contrat initial – Montant du marché porté à 105 456,39 € HT ;

- Marché 20084 - Avenant n°1 – Lot 8 – Plomberie, sanitaire, ventilation, chauffage – Travaux supplémentaires dans les sanitaires – Société : Eiffage-Clévia – Montant de la plus-value : + 3 498,04 € HT, soit 7,01 % du marché initial – Montant du marché porté à 53 397,75 € HT.
41. 15 juin 2022 – Musée Bonnat-Helleu – Acceptation de don par la Société des Amis du musée Bonnat-Helleu d'une œuvre de Paul Helleu « Portrait de la duchesse de Marlborough de profil » – Valeur estimée : 800 € – Signature de tous les documents relatifs à ce don.
42. 15 juin 2022 – Opération de prévention de la conduite en état alcoolique – Distribution d'éthylotests pendant la période des Fêtes de Bayonne – Demande de subvention au GIP / DSU – Montant : 12 240 €.
43. 17 juin 2022 – Location de matériel de sonorisation et d'éclairage avec les prestations associées à l'occasion de l'édition de la Fête de la Musique – Lot 1 : Scène Halles – Société : EVENTLIVE – Montant : 7 944,54 € HT – Lot 2 : Scène République – Société : DCI EVENT – Montant : 1 763,60 € HT – Lot 3 : Scène Paul Bert – Société : DCI EVENT – Montant : 2 986,80 € HT – Lot 4 : Scène Liberté – Société : AES – Montant : 4 536,30 € HT – Lot 5 : Scène Jacques Portes – Société : DCI EVENT – Montant : 1 771,70 € HT.
44. 17 juin 2022 – Intempéries des 9 et 10 décembre 2021 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques – Montant total des dépenses : 1 479 431 € HT – Détail des recettes : Etat : Dotation de solidarité – Montant : 351 744 € (24 %) – Conseil Départemental 64 – Montant : 221 915 € (15 %) – Assurances bâtiments – Montant : 379 382 € (26 %) – Commune – Montant : 526 390 € (36 %).

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Dont Acte**



Jean-René ETCHEGARAY  
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire  
David Tollis  
Directeur général des services